

Suivi variable selon les cycles et les wilayas

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5509 - Mercredi 3 novembre 2021 - Prix : 10 DA

Tizi-Ouzou

Les risques majeurs
au menu de la dernière
session des élus APW

Page 16

Ali Bey Nasri dénonce un comportement «mercantile» de la part de l'Europe

L'Accord d'association avec l'UE est défavorable à l'Algérie

Page 3

COP26 : fin
du mois et fin
du monde

Par Mohamed Habili

S'il n'a pas la réputation d'être un écologiste intransigent, Joe Biden est toutefois le premier président américain, davantage en cela que par exemple Barack Obama, à faire de la lutte contre le réchauffement climatique une des priorités de son action à la tête des Etats-Unis. Pas la seule priorité sans doute, sinon il serait le militant d'une seule cause, mais il semble bien que chez lui, c'est une seule et même chose de sauver la planète et de relancer l'économie tout en la mettant sur des rails nouveaux. Il l'a redit avant-hier à Glasgow : le monde devrait se consacrer avec d'autant plus de conviction et d'entrain à la bonne cause que tel serait son intérêt, qu'il en serait récompensé par la création d'emplois à la fois nombreux et rémunérateurs. De tous les dirigeants qui sont montés à la tribune de la COP26, c'est lui qui a mis le plus en relief cette idée que lutter contre le réchauffement climatique, loin de nuire à l'économie a pour effet au contraire aussi bien de la renouveler que de la relancer. A la différence par exemple du Premier ministre britannique, ou du président français, qui ont mis l'accent pour leur part sur les catastrophes qui frapperaient demain sûrement si les bonnes décisions n'étaient pas prises aujourd'hui, lui a surtout souligné la chance qu'il y aurait pour tout le monde à mettre en place une économie où les émissions de gaz à effet de serre seraient réduites au minimum.

Suite en page 3

Choaïb Baghli, délégué d'Oran à la médiation de la République

«Nous faisons face à une bureaucratie
qui ne facilite pas la vie des citoyens»

Ph/E. Soraya/J. A.

Nommé à la tête de la délégation d'Oran à la médiation de la République, Choaïb Baghli est engagé depuis plus d'une année dans le règlement des doléances des habitants de cette wilaya. Un travail d'équipe mené au quotidien contre la bureaucratie et la prise en charge des problèmes socio-économiques des citoyens.

Par Mehdi Mourad — page 2

Développement local à Béjaïa

Plusieurs communes dotées de
bennes-tasseuses et chasse-neige

Page 16

Ghardaïa

Réouverture
de l'hôtel «Le M'zab»

Page 4

Choaïb Baghli, délégué d'Oran à la médiation de la République

«Nous faisons face à une bureaucratie qui ne facilite pas la vie des citoyens»

■ Nommé à la tête de la délégation d'Oran à la médiation de la République, Choaïb Baghli est engagé depuis plus d'une année dans le règlement des doléances des habitants de cette wilaya. Un travail d'équipe mené au quotidien contre la bureaucratie et la prise en charge des problèmes socio-économiques des citoyens.

Par Mehdi Mourad

C'est dans une bâtisse flambant neuve mise à la disposition de l'APC de Bir el Djir et totalement équipée par la wilaya, qu'est installée la délégation du médiateur de la République d'Oran. Choaïb Baghli préside à la destinée de cette instance locale depuis sa création en juillet 2020. Marié et père de trois enfants, cet ingénieur en travaux publics a un parcours professionnel aussi long que varié. Il a débuté sa carrière à la Direction des travaux publics d'Oran en 1983, puis, après son service national, a rejoint la Direction des travaux publics de Tlemcen. Entre deux postes, Choaïb Baghli a trouvé le temps de passer un master en marketing et management et un certificat de maîtrise dans les marchés publics. Il engage ensuite une carrière d'universitaire en qualité de chercheur associé à l'université de Mascara dans le domaine socio-économique, puis à l'université d'Oran en qualité d'enseignant en résistance des matériaux (RDM). Dans sa ville natale, il partage son planning entre les amphithéâtres et les chantiers d'une grande entreprise locale de construction. En 2010, il renoue avec la Fonction publique en étant nommé directeur des affaires sociales à Mascara puis à Sidi Bel-Abbès. Une expérience qui lui a permis de constater de visu la réalité et la complexité de la société algérienne et les problèmes que vivent les citoyens au quotidien. En 2019, lors de l'élection présidentielle, Choaïb Baghli s'engage en politique en qualité de directeur de campagne à Oran du candidat Abdelmadjid Tebboune.

Facilitateur

En été 2020, nouveau changement dans son parcours. Le 16 juillet il est nommé officiellement en qualité de délégué de la médiation pour la wilaya d'Oran. «J'ai été installé par le wali d'Oran puis, lors d'une seconde cérémonie, par Monsieur Abdelhafid Allahoum, le conseiller du président de la République. Je dois dire que j'ai commencé à travailler immédiatement après mon installation pour former mon équipe et recevoir les requêtes», explique Choaïb Baghli. Le médiateur et les membres de son staff sont très vite confrontés aux problèmes des habitants de la wilaya d'Oran. «Les gens viennent essentiellement se plaindre de l'administration. Malheureusement, nous faisons face à une certaine bureaucratie qui ne facilite pas la vie des citoyens. Les plaintes sont mul-

tiples : permis de construire, logements sociaux, certificats d'urbanisme, blocages socioprofessionnels. Les opérateurs économiques aussi se plaignent de blocages administratifs, il s'agit notamment de questions liées aux zones industrielles, de raccords au gaz et à l'électricité ou encore l'absence de viabilisation. Notre rôle est de saisir l'administration pour trouver des solutions. Nous sommes des facilitateurs, notre rôle ne consiste pas à s'immiscer dans le travail de l'administration mais de trouver des solutions fiables dans le cadre de la loi et de la réglementation», indique le délégué de la wilaya d'Oran à la médiation de la République. Ce dernier s'appuie sur une équipe composée de conseillers, détachés de services administratifs, ainsi que de quatre employés, dont deux titulaires de licence, qui ont été placés par l'Agence nationale de l'emploi (Anem). Selon lui, ses services reçoivent «une moyenne de 25 à 30 personnes, parfois plus». «Il nous arrive de recevoir également des groupes, comme récemment avec des bénéficiaires de l'AAADL ou de logements sociaux. Le logement est un secteur où il y a beaucoup de problèmes, donc de plaintes. Nous recevons également des syndicalistes qui sont confrontés à des problèmes avec leurs directions», ajoute-t-il. Choaïb Baghli estime le taux de règlement des dossiers «à environ 70%». Les plus hautes autorités du pays sont récemment intervenues pour rappeler la nécessité de prendre en compte les doléances transmises par les délégués à la médiation de la République. «Le 28 septembre, le Premier ministre a adressé une instruction à tous les ministères et aux walis afin qu'ils répondent dans les délais aux demandes des services de la médiation. C'est un point important qui va certainement augmenter le taux de règlement». Selon Choaïb Baghli, les blocages bureaucratiques sont souvent le fait d'agents subalternes. «Nous avons constaté que les blocages sont créés par des agents administratifs. Je peux vous assurer que souvent le wali ou encore les directeurs de l'exécutif découvrent en même temps que nous les agissements de ces individus qui génèrent les problèmes bureaucratiques. Il nous arrive de vivre des moments difficiles avec des plaignants qui subissent cette bureaucratie. Mais nous avons ensuite la joie de les voir repartir satisfaits lorsque leur problème est réglé», note le délégué. Choaïb Baghli se rappelle du cas d'une brillante bachelière dont l'avenir a failli basculer. «Un jour, nous avons reçu un papa dont la fille avait



Ph.E. Soraya/J.-A.

décroché le bac avec plus de 17,44 de moyenne. Elle s'était inscrite à l'École polytechnique, d'architecture et d'urbanisme d'Alger (Epau). Elle avait raté la séance de recours car elle n'avait pas les moyens de se déplacer. Nous avons pu régler son problème en faisant intervenir le recteur de l'université d'Oran qui a saisi son confrère de l'Epau. Croyez-moi, il n'y avait rien de plus satisfaisant que de voir la joie de cette étudiante et de son père», avoue l'ingénieur en travaux publics.

Digitalisation

Concrètement, comment se déroule la prise en charge d'un dossier ? Le citoyen doit d'abord passer pas le service d'accueil et d'orientation muni d'une lettre explicative adressée à la délégation d'Oran à la médiation de la République. «Les agents d'accueil prennent tous les renseignements de la personne, le sujet de sa doléance et l'administration concernée. Les informations sont introduites dans la plateforme informatique de la médiation d'Oran. Le système transmet directement le dossier sur mon ordinateur et celui de mes conseillers. La personne est alors reçue pour exposer son cas qui est traité par nos services dans les 24 heures puis transmis à l'administration objet de la doléance», indique le médiateur d'Oran. La réponse de l'administration doit intervenir dans un délai de 21 jours. Un rappel est envoyé au terme de ce délai. «Nous attendons encore une semaine, s'il n'y a aucun retour nous saisissons directement la tutelle, notamment le wali quand il s'agit d'une administration locale. S'il faut saisir le ministère, nous le faisons à partir d'Alger, à travers les services du médiateur de la République, Monsieur Ibrahim Merad. Tout ce processus fait l'objet d'un suivi

minutieux grâce à notre plateforme informatique. Un système de couleurs (vert, orange et rouge) nous indique précisément le parcours de chaque dossier et les moments auxquels nous devons intervenir. Tout est géré de façon efficace et totalement transparente», ajoute Choaïb Baghli. Notons que la plateforme informatique a été développée pour le compte de la délégation d'Oran à la médiation de la République par un ingénieur en informatique. «C'est un travail de digitalisation qui a été réalisé à titre bénévole», assure-t-il. Par ailleurs, un contact permanent avec les citoyens est maintenu grâce à Facebook. «Nous publions quotidiennement nos activités sur notre page et nous avons cette possibilité de recevoir des alertes sur certaines situations à travers la messagerie instantanée de ce réseau social».

Un cadre très strict

Les missions du médiateur de la République sont très strictes. Il ne peut intervenir en dehors du cadre délimité par le décret présidentiel du 15 février 2020 portant institution du médiateur de la République. «Il faut comprendre que les services de la médiation ne peuvent pas intervenir dans le champ de la justice. Lorsqu'une affaire est pendante devant un tribunal, nous expliquons au concerné que nous ne pouvons rien faire et qu'il faut laisser les magistrats faire leur travail en totale indépendance. En fait, cela est clairement défini dans les attributions du médiateur national et des médiateurs délégués de wilaya. L'article 4 du décret présidentiel de février 2020 dispose que nous ne pouvons pas "intervenir dans une procédure judiciaire ou remettre en cause une décision de justice". Souvent ce ne sont pas les

dossiers traités par la justice qui posent problème, mais plutôt l'exécution des décisions de justice. Cette problématique a d'ailleurs été soulevée par le président de la République lors de l'ouverture de l'année judiciaire». Idem pour des citoyens et des fonctionnaires qui viennent parfois soulever des affaires de corruption. «Nous les orientons systématiquement vers la justice et les services de sécurité qui sont aptes à traiter ce genre d'affaires», note notre interlocuteur. Les problèmes socio-économiques et les blocages bureaucratiques composent donc l'essentiel des plaintes. Mais le médiateur délégué et son équipe peuvent également intervenir dans un contexte exceptionnel comme ce fut le cas lors des vagues de contamination de Covid-19, notamment celle qu'a connue l'Algérie durant l'été 2021. «Nous avons été particulièrement sollicités durant la vague de Covid-19 de cet été par les parents de malades qui cherchaient de l'oxygène. En toute modestie, nous avons pu intervenir dans le processus de lancement de la nouvelle unité de production d'oxygène médical de Béthioua d'une capacité de 150 000 litres/jour. Nous avons également participé à la dynamique mise en œuvre par le wali d'Oran pour la fourniture d'oxygène aux hôpitaux de la région ainsi qu'aux cliniques privées». Choaïb Baghli reste persuadé de la nécessité de poursuivre le travail de médiation pour le «bien-être des citoyens». «Les habitants de la wilaya d'Oran connaissent la médiation. Ils savent qu'ils peuvent avoir recours à notre instance lorsqu'ils sont confrontés à la bureaucratie ou lorsque leurs droits de citoyen ne sont pas respectés».

M. M.

Grève dans l'Education nationale

Suivi variable selon les cycles et les wilayas

■ La grève de deux jours à laquelle a appelé le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste) a connu, lors du premier jour, un taux de suivi variable d'un cycle à un autre et selon les wilayas. Le taux le plus important a été enregistré au niveau du secondaire, selon le syndicat.

Par Thinhinene Khouchi

Le président du Cnapeste, Messaoud Boudiba, a indiqué, hier, lors d'un appel téléphonique, qu'après consultation avec les présidents des bureaux régionaux du syndicat, «le mouvement de débrayage le plus important a été enregistré au niveau du secondaire, avec un taux de suivi variable d'une wilaya à l'autre et une adhésion passant de 60 % à 95 % à midi». Concernant le cycle moyen, l'appel à la grève a atteint un taux de 30 à 75 %. le taux le plus faible a été enregistré au niveau de l'enseignement primaire, avec un taux de participation ne dépassant pas les 25 %. Selon Messaoud Boudiba, «les écoles primaires ont enregistré un taux de suivi variant de 10 à 25%». Concernant les wilayas qui ont enregistré une forte mobilisation, Boudiba citera notamment Boumerdès, Tizi-Ouzou, Béjaïa..., ajoutant que «la grève se poursuivra aujourd'hui 3 novembre, afin de dénoncer l'impact de la terrible baisse du pouvoir d'achat, la gravité de la situation sociale actuelle et au vu des résultats d'une rentrée sco-

laire complexe dans tous les domaines qui ont pesé sur le professeur». Il est à noter que le Cnapeste avait appelé à une grève hebdomadaire de deux jours, soit les 2 et 3 novembre 2021. Cette décision a été prise lors d'une réunion du Conseil national qui s'est tenue les 15 et 16 octobre 2021 au lycée Frantz-Fanon de Boumerdès. «Après une discussion sérieuse, profonde et responsable, le Conseil appelle à une amélioration du pouvoir d'achat qui connaît une dangereuse baisse sans précédent, nécessite d'augmenter les salaires du professeur en fonction de l'amélioration de sa situation sociale et de le rendre économiquement et socialement à l'aise», ajoute la source. «Le corps enseignant se plaint depuis des années, d'une baisse du pouvoir d'achat, en raison de la hausse des prix et de la stagnation des salaires qui n'ont pas évolué depuis 2010, date de la dernière révision du régime indemnitaire des fonctionnaires de l'Education». «C'est un constat amer établi dans les différents rapports soumis aux travaux du Conseil national. Le secteur est malade. Les pouvoirs publics doivent réagir à cette situation



Messaoud Boudiba, président du Cnapeste

qui n'a que trop duré. Il est nécessaire de mettre l'enseignant dans des conditions financières et sociales à la hauteur de son statut», réclame le syndicat. Mettant en garde contre toute atteinte aux acquis des enseignants, le Cnapeste demande également «l'ouverture de nouveaux postes budgétaires en vue d'alléger la charge qui pèse sur

les enseignants, contraints d'assumer des heures supplémentaires». Ainsi, le secteur de l'Education nationale avec ses trois paliers (primaire, moyen et secondaire) risque de connaître une sérieuse perturbation en cas de non satisfaction de leurs revendications, assure le syndicat.

T. K.

Ali Bey Nasri dénonce un comportement «mercantile» de la part de l'Europe

L'Accord d'association avec l'UE est défavorable à l'Algérie

Si le gouvernement appelle à renégocier l'Accord d'association avec l'Union européenne article par article pour le rééquilibrer, l'Association nationale des exportateurs algériens est de ceux qui appellent à appliquer l'article 107 qui permet d'y renoncer.

L'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne est en déséquilibre et en défaveur de l'Algérie, notamment dans son volet commercial. L'accord a été mal négocié, a insinué le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal), Ali Bey Naceri, qui va plus loin encore : «Si cet accord se résume à la partie commerciale, je suis de ceux qui appellent à appliquer l'article 107 qui permet d'y renoncer». Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, l'expert illustre ce déséquilibre en citant plusieurs secteurs, tels les postes services, agricole et produits agricoles transformés. «Ce sont des secteurs qui ont été pratiquement verrouillés par l'UE», a dénoncé l'expert en commerce extérieur. Il a relevé également

des erreurs d'appréciation, notamment l'abaissement du taux moyen pondéré des droits de douane, qui était de 32 % avant l'accord. Cette moyenne a été réduite à 18 % après l'accord, dira-t-il, expliquant que généralement «lorsqu'on va vers un accord, on a intérêt à augmenter les droits de douane et non pas les baisser». L'expert a rappelé que «les articles 11 et 40 de l'accord permettent, lorsqu'il y a des difficultés graves de la balance des paiements, que l'Algérie demande des mesures de sauvegarde». C'est ce que l'Algérie a fait en 2010, après la crise des subprimes, le baril était à 37 dollars, a-t-il rappelé. Ainsi, «l'Algérie a demandé un réaménagement de l'accord sur 3 ans qui concernait 1 054 produits industriels et 37 positions tarifaires dans les parties agricole et énergétique. Mais cela n'a pas suffi, car nous n'avons pas su mettre en place une économie et une industrie permettant de passer à l'offensive», a relaté Ali Bey Naceri. L'expert a également relevé que l'accord «est au profit exclusif de l'UE». Pour autant, il a constaté des contradictions dans

cet accord et s'interroge sur ses fondements.

Si l'accord stipule que les relations doivent être équilibrées, «comment peut-on équilibrer les relations entre un pays en voie de développement et la première puissance économique du monde qui est l'Europe, premier exportateur mondial ?», s'est interrogé l'expert. «Cet accord commercial profite à 4 pays européens : en premier lieu la France, 25% des importations algériennes sont d'origine française, ce qui équivaut à quelque 80 milliards de dollars. Viennent ensuite l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne. Ces 4 pays totalisent 72 % des exportations européennes vers l'Algérie. Toute remise en cause de l'accord touchera d'abord ces 4 pays européens avec à leur tête la France», a expliqué le président d'Anexal.

Pour Ali Bey Nasri, «il faut que l'UE comprenne que c'est une nouvelle Algérie, avec une nouvelle politique économique à tracer et qui exige des relations équilibrées dans le cadre d'un réel partenariat, non pas une simple relation client-vendeur».

L'expert a estimé que

«l'Algérie a fait une erreur», expliquant qu'en allant vers l'UE, elle s'est disqualifiée de l'OMC. L'idéal, selon lui, aurait été de négocier avec l'OMC, l'UE étant partie intégrante de l'Organisation.

Pis encore, le responsable d'Anexal a noté que l'Union européenne proteste à chaque fois que l'Algérie actionne les mesures de sauvegarde. Ce comportement, qu'il a qualifié de «mercantile» de la part de l'Europe n'est, selon lui, «pas à la hauteur des ambitions et des fondements du processus de Barcelone».

Une révision de l'accord s'impose pour qu'il s'inscrive dans l'esprit de Barcelone, celui d'une zone de prospérité partagée».

L'accord parle de co-développement et partenariat, a-t-il indiqué. «Où est le co-développement ? Où est le partenariat ?», s'est interrogé Ali Bey Nasri. Les faits sont parlants, dira-t-il. «Tout ce qui aurait pu être au bénéfice de l'Algérie dans cet accord n'a pas été appliqué. Il est clair que l'on veut confiner l'Algérie à un espace commercial», a-t-il noté.

L'expert a rappelé qu'en 2016,

LA QUESTION DU JOUR

COP26 : fin du mois et fin du monde

Suite de la page une

De toutes les expressions employées pour désigner la menace pesant sur l'heure sur le climat et le vivant tout entier, à savoir réchauffement, changement, dérèglement du climat, et la plus récente, l'urgence climatique, sa préférence irait probablement à la dernière, parce que plus conforme à son discours en la matière. Lorsqu'une chose est urgente, force est de s'y consacrer en entier et en priorité, toutes autres affaires cessantes. On se libère de tout ce qu'on était en train de faire pour s'y mettre sur-le-champ, sinon on risque de le payer très cher, par la mort peut-être, ou la faillite, une calamité, une catastrophe quelconque dont on ne pourrait plus ensuite se relever. Or le même Biden, confronté ces derniers temps, d'une part à la hausse des prix de l'énergie, consécutive à la reprise économique, et de l'autre à l'urgence climatique, a fait comme tous les présidents américains en pareil cas : il a demandé aux pays producteurs de pétrole d'augmenter leur production. Une contradiction chez lui qui n'a pas échappé aux journalistes, et que du reste lui-même n'a pas cherché à nier. Seulement il l'a minimisée en la présentant comme une ironie qui n'aurait que l'apparence de la contradiction. Tout le monde sait, s'est-il défendu, que stopper le dérèglement climatique n'est pas une affaire susceptible de se régler en 24 heures, que cela prendra du temps, de sorte que ce n'est pas une urgence à proprement parler. Ainsi donc, des deux urgences ici, celle concernant le carburant, dont il faut faire baisser le prix, est bien plus pressante que celle relative au climat, dont il faut arrêter le réchauffement. La deuxième peut attendre, pas la première. Or d'ici 2050, l'horizon convenu pour atteindre la neutralité carbone, c'est-à-dire l'égalité entre les émissions de gaz à effet de serre et leur élimination de l'atmosphère, il se présentera bien des situations où il faudra arbitrer entre la fin du mois et la fin du monde. Si pour boucler chaque mois, on est obligé de nuire si peu que ce soit et à son corps défendant au climat, le moment risque de ne jamais arriver où il sera enfin possible de faire de son rétablissement sa priorité absolue.

M. H.

L'Algérie a fait une pause pour évaluer l'accord. «C'est sur la base de cette évaluation que les négociations doivent reprendre», a-t-il supposé. L'Algérie doit également «identifier les filières sur lesquelles elle a la volonté d'aller en co-développement avec des partenaires européens. Des entreprises européennes sont en train de se relocaliser ailleurs, il faut que l'Algérie en bénéficie», a réconforté l'expert.

Louisa A. R.

Ghardaïa

Réouverture de l'hôtel «Le M'zab»

Le prestigieux hôtel de Ghardaïa et l'un des plus anciens de la ville, «Le M'zab» (ex-Rostomides), entièrement rénové et restauré, a été officiellement rouvert, après 27 ans de fermeture, dans le cadre de la célébration du 67^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1^{er} novembre 1954, a-t-on appris, hier, auprès de la direction de l'Entreprise de gestion touristique de Ghardaïa (EGTG).

Par Hocine H./APS

Ce joyau d'hébergement hôtelier avait fermé ses portes en 1994 pour subir d'importants travaux de rénovation, tout en gardant son cachet historique et architectural qui allie avec dextérité les styles local et moderne, indiquent ses responsables. Un investissement de plus de 300 millions DA a été consacré pour la réalisation de l'ensemble des travaux de rénovation et de restauration de cet hôtel réalisé au début des années soixante-dix, dans le but de faire de cette structure un pôle touristique important pour la promotion de la destination «le M'zab», a indiqué à l'APS Abderrahmane Sallouhi, directeur général de l'EGTG.

Conçu par l'architecte et urbaniste Ferdinand Pouillon, cette structure hôtelière de 150 chambres, qui offre une vue panoramique sur la pentapole du M'zab, a été édifée entre

1970 et 1972 sur les décombres d'un fort dénommé «Bordj Giraud», abritant durant la période coloniale l'armée de l'occupation et servant également de lieu de torture des moudjahidine, selon de nombreux témoignages recueillis par l'APS auprès de moudjahidine.

Inauguré le 19 mai 1972, cet hôtel, qui niche sur un promontoire dominant la vallée du M'zab classée patrimoine universel depuis 1982, a été très prisé par les touristes étrangers ainsi que par des personnalités du monde de la politique, de la culture et de l'architecture.

Fermé en 1994 pour nécessité de rénovation, l'hôtel a connu une forte décrépitude et a subi une dégradation accélérée par des actes de vandalisme opérés par des jeunes qui ont fait des terrains mitoyens de l'hôtel des lieux de dépravation.

Pour parer à sa décrépitude, les pouvoirs publics avaient débouqué une première fois plus de 575 millions DA pour la sau-

vegarde et la réhabilitation du plus vieil hôtel de la vallée du M'zab (classé trois étoiles), rappelle-t-on. Les travaux pour la rénovation de cette infrastructure, véritable œuvre architecturale, d'une capacité de 300 lits, six suites de type «senior» avec salon et quatre suites «junior», une salle de restauration de plus de 200 couverts, deux salons de détente, une discothèque, une piscine et des galeries marchandes pour divers commerces, ont été entamés et achevés en 2007, sans pour autant être exploités faute de preneurs.

Resté fermé depuis sa rénovation en 2007, l'hôtel a subi une nouvelle fois des dégradations ayant nécessité une autre action de réhabilitation pour plus de 300 millions DA, a signalé M. Sallouhi, soulignant que pendant les travaux de restauration et d'entretien, le personnel hôtelier de l'EGTG a subi des cycles de formation et de perfectionnement. Les travaux de rénovation



et de mise à niveau de l'hôtel ont porté notamment sur la climatisation, les sanitaires, la verrerie des chambres, le lifting des espaces communs tels que les restaurants, la réception, les salles de conférences, les façades, la signalisation extérieure ainsi que les principales installations techniques (sécurité incendie, cuisine, piscine etc.) et l'architecture intérieure.

La rénovation a également touché le mobilier, la literie et

autres équipements ainsi que l'acquisition d'équipements multimédia. Outre sa valeur esthétique, nostalgique et historique, cet établissement hôtelier luxueux saura renforcer les infrastructures touristiques et le secteur de l'Artisanat de la région de Ghardaïa et hausser la destination touristique du M'zab, très prisée par les touristes étrangers, les universitaires et chercheurs en matière d'architecture.

H. H./APS

Chlef Près de 5 000 arbustes livrés à la wilaya de Tizi-Ouzou

Un premier lot de 5 000 arbustes a été réceptionné courant de la semaine par l'association «Tharoua Lkheir» de Tizi-Ouzou dans le cadre de l'initiative «l'arbre du chahid» visant la collecte d'un million et un demi million d'arbustes au profit des régions affectées par les incendies de forêt, a-t-on appris des initiateurs de l'opération reboisement. «Ce lot de 5 000 arbustes a été livré à la wilaya de Tizi-Ouzou par l'intermédiaire de l'association Tharoua Lkheir de Beni Douala, à l'occasion de la célébration du 67^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, dans l'objectif de leur distribution et plantation dans les zones affectées par les feux de forêt», a indiqué Abdelouahab Fellouh, initiateur de cette action. Ce lot d'arbustes est composé de plants d'oliviers et de citronniers destinés aux agriculteurs, ainsi que de plants de pin d'Alep, destinés au reboisement des espaces forestiers brûlés. Il a fait part de l'envoi prochain, pour une autre association de Tizi-Ouzou, d'un autre lot de 5 000 arbustes, don d'une pépinière de la wilaya de Blida. Une initiative est en cours en coordination avec 560 pépinières du pays pour la production de plus de 500 000 plants d'arbres à distribuer aux agriculteurs des wilayas affectées par les incendies du mois d'août dernier, a souligné M. Fellouh. A. Y.

Relizane Distribution de 830 logements et remise de 400 aides à l'habitat rural

Plus de 830 logements publics locatifs ont été distribués et 400 décisions d'aide à l'habitat rural ont été remises à leurs bénéficiaires à Relizane, à l'occasion de la célébration du 67^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de Libération nationale.

Présidée par le wali, Attalah Moulati, à la salle des conférences au siège de la wilaya, la cérémonie de distribution a été marquée par la remise des clés aux bénéficiaires d'un quota de 830 logements publics locatifs (LPL), réparti sur les communes

de Mediouna, Lahlaf, El Ouedja, Mendes et Ain Tarik, ainsi que 400 affectations d'aide à l'habitat rural.

A cette occasion, le chef de l'exécutif local a annoncé l'attribution d'un important quota dépassant 1 400 logements de type LPL avant la fin de l'année en cours, dans plusieurs communes de la wilaya. Les festivités de la célébration du 67^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de Libération nationale ont été également marquées par la mise en service d'un réseau de distribution de gaz naturel au profit de 200

familles dans la zone d'ombre «Retaimia», relevant de la commune de Oued R'hiou. La mise en service de ce réseau a nécessité une enveloppe financière de plus de 35 millions DA. Il a été également procédé à la mise en marche du centre de dépression du gaz d'une capacité de 20 000 mètres cubes afin de renforcer et améliorer l'approvisionnement en gaz de la ville de Relizane.

Les festivités de la célébration du 67^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de Libération nationale ont été également marquées par l'inauguration d'un groupe scolaire au

niveau du pôle urbain de Bendadoud (Relizane) et l'attribution de décisions d'insertion professionnelle de 40 jeunes dans différentes administrations publiques.

En outre, plusieurs activités culturelles, éducatives et sportives ont été organisées dans différentes communes de la wilaya, dont la représentation d'une épopée intitulée «Salam Aala Chouhada» (Paix pour nos martyrs), à la maison de la culture «M'hamed-Issikhem», sise au chef-lieu de wilaya.

Lyes B.

Batna Le laboratoire vétérinaire régional opérationnel

Le laboratoire vétérinaire régional de Batna est entré en activité en présence du directeur général de l'Institut national de la médecine vétérinaire (INMV), D' Kaddour Hachemi Karim et du wali, Toufik Mezhoud. La mise en service de ce laboratoire qui a coïncidé avec la célébration du 67^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, a été l'occasion d'effectuer la première analyse d'échantillon d'un animal suspecté d'être infecté par la brucellose dont le résultat a été négatif. Inscrit en décembre 2007 pour une enveloppe finan-

cière de 90 millions DA, ce laboratoire vétérinaire relevant de l'INMV a été réceptionné en 2007 et est resté fermé depuis en raison de «contraintes administratives», selon les explications données à l'occasion par le directeur des services agricoles, Mohamed Ali Mouadaa, qui a estimé que la mise en service de ce laboratoire constituera un appui pour les activités de contrôle vétérinaire au lieu de recourir au laboratoire de Constantine.

De son côté, le directeur générale de l'INMV a précisé à l'APS que les prestations d'analyse d'échantillons d'animaux

ou de source animale de ce laboratoire seront dans un premier temps réservées à la wilaya de Batna avant leur élargissement à certaines wilayas voisines. Le laboratoire emploie quatre vétérinaires, actuellement en formation au laboratoire régional de Constantine, ainsi que deux techniciens, en attendant le renforcement de son personnel après l'extension de son activité, a ajouté M. Mouadaa. Une réunion devrait être tenue au ministère de l'Agriculture et du Développement rural pour réviser le plan de travail du réseau de laboratoires vétérinaires à

l'Est du pays implantés à Batna, Constantine, El Tarf et El Oued, a-t-il encore indiqué.

Le laboratoire vétérinaire régional est le second au niveau national après le laboratoire vétérinaire régional de Béchar inauguré également cette année, portant ainsi le nombre des laboratoires régionaux à 10, en plus du laboratoire central d'Alger, a souligné le responsable de l'INMV qui a indiqué que trois autres laboratoires régionaux, en cours de réalisation, seront réceptionnés avant fin 2021 à Tamansrasset, Tindouf et Adrar.

Samy Y.

Pétrole

Le Brent s'approche des 85 dollars

■ Les cours du pétrole étaient proches de l'équilibre hier, le marché peinant à trouver une direction franche avant la réunion des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés via l'accord Opep+ prévue demain. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier gagnait 0,07 % par rapport à la clôture de la veille, à 84,77 dollars.



Par Samia Y.

A New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour le mois de décembre était quasi stable, avançant de 0,01 % à 84,06 dollars. Les investisseurs attendent pour se positionner la réunion ministérielle des producteurs de l'Opep+ qui se tiendra par visioconférence demain, avec pour objectif de décider de leur niveau de production au cours du mois de décembre. Le marché table pour le moment sur un maintien de la politique actuelle, à savoir une augmentation mesurée de 400 000 barils quotidiens pour le dernier mois de l'année. A ce rythme-là, l'alliance qui laisse toujours plus de 4 millions de barils sous terre chaque jour reviendra à son niveau d'avant pandémie dans près d'un

an. Une échéance que beaucoup de ses clients, qui poussent à une ouverture plus franche des vannes pour soulager leur facture, jugent trop lointaine. Le fait que «la Russie, l'Arabie saoudite et d'autres grands producteurs ne pompent pas davantage de pétrole (...) n'est pas juste», a par exemple déploré dimanche soir le président américain Joe Biden, en marge du sommet du G20 à Rome.

BP annonce une perte de 2,5 milliards de dollars au 3^e trimestre

La compagnie British Petroleum (BP) a annoncé, hier, avoir enregistré une perte nette de 2,5 milliards de dollars au troisième trimestre, en raison d'un effet comptable défavorable de 6,1 milliards de dollars avant

impôts. Cette perte a été enregistrée malgré des cours du pétrole et du gaz, en hausse. Le bénéfice sous-jacent du groupe s'est envolé à 3,3 milliards de dollars, hors effets comptables, contre 86 millions un an plus tôt. BP a publié un bénéfice net de 5,2 milliards de dollars, sur neuf mois, contre une perte massive de 21,6 milliards en 2020. La charge qui plombe le résultat du groupe s'explique par «l'augmentation des prix des contrats futurs de gaz vers la fin du trimestre qui obligent l'inscription comptable du risque avant même la livraison», explique BP, mais ce décalage «doit se résorber si les prix baissent et au fil des livraisons».

Au troisième trimestre 2020, BP avait publié une perte nette de 450 millions de dollars.

Le directeur général du groupe, Bernard Looney, a salué

dans un communiqué la performance sous-jacente du groupe, portée notamment par «les prix des matières premières», alors que le trimestre a été marqué par la remontée des cours des hydrocarbures et en particulier par une flambée historique du gaz. «Ces solides résultats et flux de trésorerie sous-jacents soutiennent la poursuite de la réduction de la dette nette du groupe, réduite de 20 % en un an, à 32 milliards de dollars», selon le communiqué de BP. La major pétrolière poursuit également un programme de rachat d'actions, annonçant 1,25 milliard de dollars, après 900 millions exécutés au troisième trimestre, et annonce un dividende de 5,46 cents par action ordinaire pour le troisième trimestre, stable après une hausse de 4 % annoncée au trimestre précédent.

S. Y.

Suisse

L'inflation accélère, en hausse de 1,2 % sur un an

L'inflation en Suisse a accéléré en octobre sous l'effet de la hausse des prix de l'énergie, grimpaient de 1,2 % sur un an après avoir déjà augmenté de 0,9 % le mois précédent, a annoncé, hier, l'Office fédéral de la statistique (OFS). Les prix des produits importés ont grimpé de 3,2 % par rapport au mois d'octobre 2020, alors que les prix des produits pétroliers ont bondi de 31,8 % sur un an, a détaillé l'OFS dans un communiqué. Les prix des produits fabriqués en Suisse ont de leur côté affiché une inflation moindre de 0,6 %. En variation mensuelle, l'inflation s'est accrue de 0,3 % par rapport au mois de septembre, en raison de la hausse des prix du mazout, du gaz et des carburants, a précisé l'OFS, l'indice des prix à la consommation (calculé sur une base 100 arrêtée à décembre 2020) s'établissant à 101,6 points. Ces chiffres se situent dans la fourchette haute des prévisions les économistes qui s'attendaient à une inflation de l'ordre de 1,1 % à 1,3 % sur un an et de 0,1 % à 0,3 % par rapport au mois de septembre.

Bien que moins prononcée que chez ses voisins en Europe, l'inflation s'est redressée en Suisse depuis avril, remontant mois après mois pour accélérer de 0,9 % en août, puis de nouveau de 0,9 % en septembre. Lors de la publication de leurs résultats trimestriels, de nombreuses entreprises suisses ont comme leurs concurrents européens évoqué des pressions sur leurs coûts tant au niveau d'énergie que des matières premières et frais de transport avec les tensions sur les chaînes d'approvisionnement qui font grimper les prix. Avec la force du franc suisse qui atténue ces pressions, l'inflation reste cependant moins marquée que chez ses voisins en Europe. Par comparaison, les prix à la consommation ont bondi de 4,5 % en Allemagne, le premier partenaire commercial de la Suisse, durant le mois d'octobre, selon une estimation provisoire de l'institut allemand des statistiques Destatis. R. E.

Wall Street

Les trois principaux indices terminent sur des records

La Bourse de New York a conclu sa première séance de novembre sur des records pour les trois principaux indices, portés par une bonne saison de résultats d'entreprises.

Selon des chiffres définitifs à la clôture, l'indice Dow Jones, qui a franchi la barre des 36 000 points en début de séance, a terminé en hausse de 0,26 % à 35 913,84 points, un nouveau record.

Le Nasdaq à forte concentration technologique a avancé de 0,63 % à 15 595,92 points, un nouveau sommet, comme pour le S&P 500 qui a gagné 0,18 % à 4 613,67 points. «La solide saison des bénéfices a continué de soutenir le moral des investis-

seurs», ont résumé les analystes de Wells Fargo. «Les résultats du troisième trimestre continuent de dépeindre une image positive de l'activité, mais le marché continue aussi de peser les attentes du côté monétaire, alors que les politiques pourraient bientôt se durcir», ajoutaient les analystes de Schwab. Hier et aujourd'hui, la Banque centrale américaine (Fed) se réunit et devrait annoncer la mise en place d'une réduction graduelle des injections de liquidités dans le système financier, qui ont soutenu la reprise pendant la pandémie. «La Fed ne va pas relever les taux mais sa réunion devrait se terminer par l'annonce d'un plan de diminution des achats d'actifs», notait

Patrick O'Hare de Briefing.com. Les investisseurs surveilleront ensuite les réunions monétaires des Banques centrales d'Angleterre et d'Australie.

La semaine va encore être chargée en résultats trimestriels avec notamment ceux de la société de paiements électroniques Square, des loueurs de voitures avec chauffeur Lyft et Uber, de Airbnb et du laboratoire Pfizer. Huit des onze secteurs du S&P se sont ancrés dans le vert, tirés par celui de l'énergie (+1,55 %) puis des produits de grande consommation (+1,46 %). Les secteurs en territoire négatif étaient les services de communication (-0,66 %) et dans une moindre mesure les

technologies de l'information (-0,08 %). Le géant des sodas Coca-cola a perdu 0,35 % à 56,17 dollars après avoir annoncé le rachat pour 5,6 milliards de dollars de la totalité du capital restant de la société de boissons sportives BodyArmor. L a plateforme collaborative de jeux Roblox qui a fait face à une panne de deux jours ce week-end causée par un problème interne, a perdu 3,43 % à 81,14 dollars. Le fabricant de vaccins contre le Covid-19 Moderna a lâché 2,33 % à 337,17 dollars, après avoir indiqué dimanche que l'autorité sanitaire américaine retardait le feu vert sur l'injection de son sérum aux adolescents pour mieux évaluer les

risques de myocardite. Le constructeur de motos Harley-Davidson a bondi de 9,07 % à 39,80 dollars après l'accord intervenu dimanche entre Washington et l'Union européenne sur les droits de douane supplémentaires sur l'acier et l'aluminium européens.

En échange de la levée de ces droits punitifs, les Européens renoncent à leurs mesures de rétorsion qui consistaient à imposer à partir du 1^{er} décembre des taxes supplémentaires sur des produits iconiques américains allant du Bourbon aux jeans en passant par les motos de la célèbre marque américaine.

Farid M.

Béchar

Le barrage de Djorf Ettorba sera consacré uniquement à l'irrigation agricole

■ Le secteur des Ressources en eau et de la sécurité hydrique s'achemine vers la consécration du barrage de «Djorf Ettorba» (wilaya de Béchar) uniquement à l'irrigation agricole, et l'abandon de l'utilisation de ses eaux traitées pour l'alimentation en eau potable, apprend-on auprès de cadres locaux du secteur.

Par Lyes B.

La décision de consacrer les eaux de ce barrage uniquement à l'irrigation agricole, notamment de la plaine d'Abadla (5 400 ha), a été évoquée lors de la récente visite de travail du ministre des Ressources en eau et de la sécurité hydrique, Karim Hasni.

Cette décision est justifiée par la persistance de la crise de l'eau causée par le manque de précipitations et la baisse des niveaux de stockage des eaux de ce barrage, qui sont actuellement de l'ordre de 41 millions m³, alors que sa retenue est prévue pour 365 millions m³, ont expliqué les cadres locaux du secteur. Comme solution durable à cet abandon de cette source qui approvisionne depuis plusieurs décennies en eau potable les habitants des villes de Béchar, Kenadza et Abadla, à travers sa station de traitement et d'épuration de ses eaux en service depuis la fin des années 80 du siècle dernier avec une capacité de 38 000 m³/jour, il est prévu la réalisation et la mise en service de trois projets d'envergure, a-t-on fait savoir. Il s'agit en premier lieu de la mise en exploitation, en février 2022, du projet d'envergure de transfert des eaux albiennes du champ de captage (une dizaine de forages) de la région de Boussir (commune de Béni-Ounif) vers celles de Béchar, Kenadza et Abadla, via un réseau de canalisation de plus de 190 km, soit 30 000 m³/jour.

Lancé en juillet 2018, le projet a pris du retard dans la réalisation de ses deux châteaux d'eau de 15 000 et 20 000 m³ dont les travaux viennent d'être repris, verra prochainement l'équipement de ses quatre stations de pompage pour la satisfaction des besoins en AEP des populations des dairas de Béchar, Abadla et Kenadza, selon les

données du secteur. Outre cette opération, il est aussi retenu au profit de la wilaya, au titre du renforcement de la sécurisation de l'AEP, et à moyen terme, la réalisation de vingt forages dans la région frontalière de Béni-Ounif avec un débit quotidien de 60 000 m³, a-t-on ajouté. A long terme, il est projeté la concrétisation d'un projet de 25 autres forages, d'un débit journalier de 150 000 m³, pour permettre, en plus de l'AEP des populations de la wilaya, de répondre à des besoins d'irrigation agricole et d'industrie.

«Ce projet, dont les études sont en voie de finalisation, permettra une réelle sécurisation des besoins en eau de la région», comme l'avait souligné récemment le ministre du secteur qui avait signalé que les besoins réels de la wilaya en eau sont de l'ordre de 58 000 m³/jour.

Avec ces trois importants projets hydraulique, l'AEP de la wilaya sera durablement assuré



à travers l'amélioration du service de distribution de l'eau et passera la phase critique vécue

actuellement et marquée par des perturbations dans la distribution de l'eau et qui avaient suscité

inquiétude et mécontentement, selon des responsables locaux du secteur. L. B.

Adrar

Inauguration de structures publiques et lancement de plusieurs projets

Des structures publiques ont été inaugurées et d'autres projets de développement ont été lancés dimanche dans la wilaya d'Adrar, dans le cadre des festivités commémoratives du 67^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1^{er} novembre 1954. Les autorités locales ont ainsi procédé au lancement de projets d'une école primaire, une polyclinique et un jardin au niveau de la nouvelle ville de Sidi Mohamed Belkebir, ainsi que d'un lycée au quartier «Graoui» et d'une école primaire à la cité «Agrindje», au chef-lieu de wilaya.

L'inauguration de la nouvelle entrée du siège de la wilaya, de la maison d'hôtes et du nouveau siège de la direction d'Algérie-Poste, ont figuré aussi au programme de célébration de cet anniversaire qui a donné lieu, en outre, au lancement de la caravane commerciale nationale d'exportation vers les marchés du Mali et du Niger, dans le cadre du commerce de troc.

L'occasion a également saisi pour la remise de titres d'attribution de logements sociaux et d'autres de fonction à leurs bénéficiaires du dispositif d'insertion professionnelle. Le programme commémoratif prévoit,

par ailleurs, l'organisation, en coordination avec la Direction des moudjahidine, la famille révolutionnaire, les Scouts musulmans algériens (SMA) et le Croissant-Rouge algérien (CRA), des visites aux moudjahidine et ayants droit de la région, en plus de l'organisation d'une émission radiophonique «Journées historiques» et d'une réception en l'honneur de moudjahidine. Sur un autre registre, l'évènement a été marqué par le lancement, dans le cadre de la relance des activités sportives scolaires et universitaires, d'une compétition de cross-country ainsi que le lancement officiel de la plateforme

numérique de création de micro-entreprises. Les festivités ont donné lieu aussi à une campagne de boisement au niveau des régions de Koussam et Bouzane, avec la participation de différents organismes et acteurs du mouvement associatif. L'université d'Adrar a abrité, pour sa part, une conférence sur la lecture de l'histoire de la déclaration du 1^{er} Novembre, en sus de l'ouverture au niveau de cette institution d'une journée de sensibilisation sur la prévention du cancer du sein, à l'initiative du bureau de l'Union nationale des femmes algériennes (Unfa) d'Adrar. Samy Y.

Tébessa

Raccordement de 150 foyers au réseau de gaz naturel à Bir Mekadem

Plus de 150 foyers relevant de la commune de Bir Mekadem (Tébessa) ont été raccordés dimanche au réseau de gaz naturel, dans le cadre de la commémoration du 67^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} novembre 1954. Selon les explications présentées au chef de l'exécutif local, Mohamed El Baraka Dehadj, sur les lieux, par un représentant de la Concession de distribution de l'électricité et du gaz, un réseau de distribution de 2,5 km a été réalisé au profit de 150 foyers nécessitant

une enveloppe financière de plus de 8,6 millions DA. Le représentant de la Concession de distribution de l'électricité et du gaz a ajouté que le même groupement urbain, qui comprend 150 logements, a bénéficié au cours de cette année d'une opération de raccordement au réseau électrique, notant que la réalisation de cette opération a nécessité la mobilisation d'environ 16 millions DA, afin d'assurer l'amélioration des conditions de vie de la population de cette région reculée.

Il a été également procédé à

la réception et la mise en exploitation de la deuxième tranche de la route nationale (RN1), reliant le centre de la commune de Bir Mekadem et la zone de Deraa Rouka sur une distance de 6,5 km d'un coût de plus de 170 millions DA, a-t-on ajouté, soulignant que cette nouvelle réalisation contribuera au désenclavement de cette région.

D'autre part, le wali a supervisé l'inauguration de la forêt récréative de la daïra de Bir Mekadem qui s'inscrit dans le cadre d'un investissement privé pour la création des espaces

de détente au milieu forestier ainsi que des espaces destinés aux familles. Selon le propriétaire du projet, l'opération d'aménagement de cet espace, d'une capacité d'accueil de 500 visiteurs par jour, a mobilisé environ 120 millions DA.

Ce site forestier, a-t-il encore souligné, comprend des aires de jeu pour enfants, un restaurant et des espaces boisés ayant été aménagés pour recevoir les visiteurs dans les meilleures conditions, ayant permis de générer 54 postes de travail entre direct et indirect.

Le wali a révélé qu'un impor-

tant programme a été tracé dans le cadre de la célébration du 67^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} novembre 1954. Les activités prévues portent sur la réception et la mise en service de plusieurs projets de développement dans les secteurs de l'Énergie, des Ressources en eau, des Travaux publics, de l'Éducation et autres, en plus du lancement des travaux d'autres projets visant à améliorer les conditions de vie des citoyens de la wilaya de Tébessa, a-t-il détaillé.

A. Y.

Bande dessinée/Prévu du 22 au 25 décembre à Alger

10 novembre, date limite des inscriptions au FIBDA

■ Les préparatifs pour la 13^e édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA) ont commencé. La nouvelle édition de cet événement est prévue du 22 au 25 décembre à l'Office Riadh El Feth, annoncent les organisateurs. Il est indiqué aux passionnés de bande dessinée le lancement des différents concours de cette édition.



Par Ableselles

La date limite des inscriptions est le 10 novembre 2021. A propos du concours de l'auteur professionnel (concours international), ce dernier est ouvert aux auteurs confirmés de tous les pays ouverts à l'Algérie, ayant été édités en album imprimé. Il n'y a pas de limitation d'âge pour cette catégorie. Pour prendre part à ce concours, suf-

fit d'écrire à fibda.dz@gmail.com (BP 228 poste Hassiba ben Bouali 16037 Alger). Les participants peuvent participer avec un album n'ayant pas été édité avant 2019. Les bandes dessinées doivent être en langues nationales (arabe - amazigh) ou en langues internationales : français - anglais ou espagnol. Les participants doivent envoyer leur œuvres complètes en BD papier (deux exemplaires à : FIBDA BP 228 poste Hassiba Ben Bouali

16037 Alger. Ou en fichier numérique à l'adresse : fibda.dz@gmail.com avec comme objet : Concours de l'auteur professionnel). Les participants doivent accompagner leurs œuvres d'un CV artistique avec leurs coordonnées. S'agissant du Concours du meilleur projet BD, ce dernier est destiné aux auteurs algériens de talent (professionnels, semi-professionnels, autodidactes ou issus d'une école d'art) dont l'âge

dépasse 16 ans. Le thème est : «La BD pour lutter contre le corona virus». Les travaux doivent être envoyés en fichiers numériques au format A4 à une résolution de 300 DPI à l'adresse : fibda.dz@gmail.com. Le nombre de planches doit être entre 2 et 8 planches maximum. Le concours BD pour jeunes est destiné quant à lui aux enfants adolescents et pré adolescents de moins de 16 ans. Le thème est : «La BD pour lutter contre le corona virus». Les travaux doivent être envoyés en fichiers numériques au format A4 à une résolution de 300 DPI à l'adresse : fibda.dz@gmail.com. Ou au format papier à l'adresse : FIBDA BP 228 poste Hassiba Ben Bouali 16037 Alger. Le nombre de planches doit être entre 2 et 8 planches maximum. La concours du meilleur magazine de pop culture / BD est destiné pour sa part aux revues périodiques algériennes papier qui développent la bande dessinée en se consacrant entièrement ou en partie à la publication de planches de BD. Le participant doit envoyer un seul numéro de la revue en trois exemplaires à l'adresse : FIBDA BP 228 poste Hassiba Ben Bouali 16037 Alger. En plus des conditions spéci-

ficiques à chaque concours, la présélection des œuvres en compétition sera soumise à l'appréciation du comité d'organisation du FIBDA, selon les critères de la législation algérienne en vigueur. Les œuvres présélectionnées seront soumises à l'appréciation du jury désigné pour le festival. Cette dernière est sur deux plans : 50 % sur l'aspect écriture incluant fond scénaristique, pertinence des dialogues, lettrage et narration ; 50 % sur l'aspect illustration incluant : la qualité des dessins, l'encrage, l'ombrage, l'anatomie et la perspective des dessins. Le jury jugera le travail présenté en totale liberté, en cas de désaccord entre ses membres, le président du jury tranchera. Le jury dévoilera son verdict au public avec présentation de recommandations lors de la cérémonie de clôture. Le candidat s'engage par sa participation à fournir un travail original fruit de sa création, en cas de découverte de reproduction illicite d'une œuvre d'autrui avant ou après participation, le prix lui sera retiré, il devra restituer le prix et le comité d'organisation du FIBDA se réservera le droit d'action de tout type.

A. S.

Journées nationales du théâtre de la Mekerra

Coup d'envoi de la treizième édition

Le coup d'envoi des 13^e journées nationales du théâtre de la Mekerra a été donné, lundi soir, au théâtre régional de Sidi Bel-Abbès.

L'association «El Bayane» des activités artistiques de Sidi Bel-Abbès, initiatrice de cet événement, a indiqué que cette édition qui entre dans le cadre des festivités du 67^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution de Novembre, est un hommage au comédien feu Moussa Lakrou, a vu dans sa première soirée la

présentation de la pièce «*Damir youhaki damir*» (Conscience qui interpelle une conscience), interprétée par l'association théâtrale de jeunes et d'enfants de Sidi Lahcene (Sidi Bel-Abbès).

Au programme de cette manifestation culturelle figurent diverses représentations théâtrales avec la participation de plusieurs coopératives des wilayas de Sidi Bel-Abbès, Oran, Boumerdès, Tizi Ouzou et Blida, a souligné la même source, expliquant que cette édition sera une occasion

«pour relancer l'activité théâtrale dans la capitale de la Mekerra, laquelle a connu un arrêt en raison de la pandémie de coronavirus».

Le public sera au rendez-vous avec la présentation des pièces «*El Kheich wal kheyacha*» de l'association culturelle «*Kitar El Fen*» de la troupe «*Malaikat el khachaba*» d'Oran, «*El Mouatakal*» (Le prisonnier), de la coopérative «*Ennahda El Miliana*» du théâtre de Bordj Menail (Boumerdès), «*El Bir*» (Le puits) de l'asso-

ciation «*Woujdouh el masrah wal founoun drama*» de Blida, «*Fi Aala El Djaba*» (Sur les cimes) de l'association culturelle «*Ithrane*» de Tizi Ouzou et «*Fi hit*» du théâtre régional de Sidi Bel-Abbès.

A signaler que les festivités de cette manifestation, organisée en collaboration avec la Direction de la jeunesse et sports et le théâtre régional de Sidi Bel-Abbès, se poursuivra jusqu'au 4 novembre en cours.

F. H.

Décès

Le pianiste virtuose Nelson Freire est mort

Le pianiste brésilien Nelson Freire, l'un des plus reconnus au monde, est décédé lundi à son domicile de Rio de Janeiro à l'âge de 77 ans, ont annoncé sa maison de disques et la presse.

«*Nous sommes extrêmement peinés (...) de la mort du légendaire Nelson Freire*», a écrit Dacca Classiciste dans un Tweet.

«*C'était un pianiste et un musicien exceptionnellement doué, l'un des plus subtils interprètes, à la fois en concert et en studio. Il laisse en héritage de nombreux*

enregistrements. Qu'il puisse reposer en paix», poursuit Dacca.

La cause de la disparition de ce grand interprète de Chopin n'a pas été précisée par son agente, citée par la presse brésilienne.

Extrêmement précoce, Nelson Freire avait commencé à jouer dès l'âge de 3 ans et à donner des récitals à 5 ans.

Le virtuose était né le 18 octobre 1944 dans le Minas Serais, un Etat du sud-est du Brésil. Il a très jeune suivi une carrière internationale qui lui a

permis d'être reconnu comme l'un des pianistes majeurs de son époque, notamment dans le répertoire romantique, et lui a valu de nombreux prix.

Le plus grand pianiste brésilien a été particulièrement célébré pour son aisance et élégance techniques et le brio de ses interprétations de Chopin, mais aussi de Schumann, Liszt ou Brahms. Il a joué avec le Philharmonique de Berlin, l'Orchestre symphonique de Londres, l'orchestre symphonique de Vienne et sous la direction de Pierre Boulez, Orin

Mam'zelle, Kart Masure ou encore André Prévins.

«*C'est l'un des pianistes les plus enthousiasmants de tous les temps*», avait écrit la revue américaine Tim, après son premier concert à New York.

Il était très lié à la célèbre pianiste argentine Marthe Charriage, avec laquelle il a donné un grand nombre de concerts.

Le ministère brésilien des Affaires étrangères – le ministère de la Culture ayant été supprimé par le président d'extrême droite Air Carbonaro – a regretté la

mort de «*l'un des plus grands musiciens brésiliens de tous les temps*».

De nombreux hommages ont afflué sur les réseaux sociaux après sa disparition. Le violoniste français Renaud Capuchon exprimait ainsi sur Twitter son «*immense tristesse*» après la mort de ce «*poète du piano*», cet «*être exquis*».

Le Théâtre municipal de Rio de Janeiro a confirmé à l'ADP que le cercueil de Nelson Freire y serait exposé mardi après-midi (hier) pour une veillée.

R. I.



Proche-Orient

Il y a 65 ans, la première occupation de Ghaza par Israël

■ Assis sur son canapé dans une chambre sans fenêtre, se tenant légèrement vers l'avant en s'appuyant sur sa canne, Bassam Barbakh assure se souvenir de la première occupation de Ghaza par Israël, il y a 65 ans.

Par Mourad M.

«**Q**uand j'étais gamin, je me suis promis que même si je vivais un millier d'années, je n'oublierais jamais ce qui s'est passé», lance ce Palestinien de 73 ans dans sa maison de Khan Younés, à la pointe sud de la bande de Ghaza.

Le 3 novembre 1956, Israël a pris le contrôle de la bande de Ghaza, alors aux mains de l'Égypte.

Le Moyen-Orient était en plei-

ne crise du canal de Suez, que le président égyptien Gamal Abdel Nasser venait de nationaliser au grand dam des Britanniques et des Français. L'État hébreu avait soutenu ces deux pays occidentaux face à son voisin égyptien.

À l'époque, Israël craignait de voir l'Égypte masser ses troupes dans la bande de Ghaza voisine et «déstabiliser» le pays créé huit ans plus tôt, souligne Eyal Zisser, professeur d'histoire à l'université de Tel-Aviv.

«Du point de vue israélien, il s'agissait d'une situation inacceptable», dit-il à l'AFP.

Après des pressions américaines, Israël s'est retiré de Ghaza en mars 1957. Mais cet épisode reste chevillé au corps de Bassam Barbakh.

Marchant au pied du château de Barquq, attendant au souk de Khan Younés, le septuagénaire pointe un lieu du doigt : «Là», dit-il pour désigner l'endroit où les corps de Palestiniens tués par l'armée israélienne auraient été abandonnés.

Il montre les photos de deux de ses frères tués lors de ces «terribles» violences, affirmant que les soldats israéliens avaient voulu «punir» la population de Khan Younés en raison de la «féroce» de sa résistance.

Selon l'armée israélienne, «environ 4 000 soldats égyptiens et (...) des combattants palestiniens se trouvaient dans la bande de Ghaza, dont certains vêtus en civil».

Les opérations dans la bande de Ghaza ont «causé du tort à des civils, car les soldats ne pouvaient faire la différence entre combattants et civils», a ajouté l'armée à l'AFP.

Dans un rapport en 1956, l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) avait fait état «d'un grand nombre de civils tués» le 3 novembre à Khan Younés, ajoutant toutefois «qu'un différend persistait sur les causes de ces morts».

Vendredi, le président israélien, Isaac Herzog, a demandé «pardon» au nom de son pays pour la mort de 49 Arabes dans le village israélien de Kafr Qassim dans le cadre de la campagne de Suez.

Les autorités israéliennes chiffrent à 231 le nombre de soldats



PH. > D. R.

morts lors de cette opération et à sept le nombre de civils israéliens tués lors de confrontations autour de la bande de Ghaza pendant la première semaine de novembre 1956.

À l'époque, le gouvernement du Premier ministre David Ben Gourion voulait faire de Ghaza une «partie intégrante d'Israël», soutient Lior Yavne, directeur exécutif d'Akevot, une organisation israélienne spécialisée dans les archives du conflit israélo-palestinien.

«Israël a déclaré une zone militaire sur une portion de la bande de Ghaza avec pour objectif d'y construire une colonie», dit-il à l'AFP, traçant un parallèle avec les colonies juives aujourd'hui en Cisjordanie occupée, où vivent 475 000 Israéliens.

«La position de certains (responsables, ndr) était : si les Américains l'autorisent, nous resterons sur place», estime l'historien Eyal Zisser, précisant qu'au final Washington n'était pas favorable au maintien de l'occupation

de Ghaza. Le conseiller juridique de la diplomatie israélienne, Shabtai Rosenne, avait même dû intervenir après avoir lu une ébauche d'une proclamation de l'armée qui aurait pu être comprise comme une annexion illégale de Ghaza.

Les pays étrangers auraient le droit de considérer «l'annexion de la bande de Ghaza (...) comme contraire au droit international», avait-il averti.

Le ministère de la Défense avait finalement fait marche arrière, mais la question de l'annexion s'est imposée des années plus tard avec le rattachement à Israël d'une partie du plateau du Golan syrien et de Jérusalem-Est, des annexions qui restent non reconnues par la majorité de la communauté internationale.

Israël a de nouveau occupé militairement l'enclave palestinienne de 1967 à 2005, soit pendant près de 40 ans, avant d'y imposer en 2007 un blocus toujours en vigueur.

M. M.



Commentaire

Gaulliste

Par Fouzia Mahmoudi

L'élection présidentielle française se tiendra dans moins de six mois et jusqu'à présent la gauche est incapable de produire un candidat qui suscite l'enthousiasme. Pire, tous les candidats de gauche et extrême-gauche réunis peinent à enregistrer dans les différents sondages plus de 26 % d'intentions de vote. Mais plutôt que d'améliorer leurs angles de campagne et pourquoi pas leurs programmes, qui de toute évidence ne séduisent pas le public, les candidats de gauche préfèrent attaquer leurs adversaires. Après Fabien Roussel qui déclarait dimanche sur Radio J vouloir déposer une résolution à l'Assemblée nationale pour s'opposer à la candidature d'Éric Zemmour, c'est au tour d'Arnaud Montebourg de hausser le ton vis-à-vis de l'essayiste. Sur LCI, le ministre de l'Économie de François Hollande s'en est vivement pris au polémiste. «Monsieur Zemmour est un personnage extrêmement dangereux. D'abord, il crache sur la Résistance, il réhabilite la milice, et il a même l'intention, paraît-il, d'aller déclarer sa candidature tout près de la tombe du général de Gaulle», a déclaré le chantre du «made in France». Pour lui, il est «scandaleux qu'on fasse une sorte de nouveau héros d'une personnalité politique qui réhabilite Pétain, qui a été condamné pour collaboration avec l'ennemi, indignité nationale, confiscation de ses biens, condamné à mort». Et il estime que si Éric Zemmour a déjà été condamné par la justice, il pourrait l'être de nouveau. «La justice ne se prononce que sur un propos, à chaque fois qu'il est réitéré, ça s'appelle la récidive, et tout cela, ça mène où ? À l'inéligibilité», évalue-t-il. Arnaud Montebourg s'en est également pris au gouvernement qui est selon lui «complice de cette situation». «Monsieur Macron a reçu Éric Zemmour, la complimenté pour sa vision, comprenant même son point de vue», accuse-t-il. Et d'ajouter : «Pourquoi n'est-il pas poursuivi ? Le garde des Sceaux, que fait-il de ses journées quand il est place Vendôme, avec ses boutons de manchettes ? Il pourrait peut-être signer un jour une demande de poursuite au parquet contre des propos qui sont aujourd'hui des infractions pénales». D'après lui, le gouvernement «a besoin» du polémiste : «C'est une garantie d'assurance-vie de la réélection de Monsieur Macron», tance-t-il. L'ancien ministre de François Hollande a également lancé un «appel» aux gaullistes, communistes, socialistes, radicaux, démocrates-chrétiens et «tous ceux qui ont en héritage la France libre». Si Éric Zemmour «venait à Colombey-les-deux-Églises au moment d'annoncer son éventuelle candidature (...), tous ceux qui ont dans leur génétique l'histoire de la France libre devraient aller faire un mur du silence pour faire taire Monsieur Zemmour devant la tombe du général de Gaulle», adjure Arnaud Montebourg. Et de conclure : «S'il le faut j'irai avec tous les Gaullistes. Comme avait dit André Malraux : "Tout le monde a été, est ou sera Gaulliste". Peut-être que c'est mon tour». Les déclarations de l'ex-ministre ressemblent ainsi à celles de beaucoup de personnalités politiques de gauche ces derniers jours, qui faute, semble-t-il, de pouvoir présenter un projet sérieux aux Français, préfèrent utiliser leurs temps d'antenne et leurs meetings à critiquer encore et toujours Éric Zemmour, qui lui dans le même temps continue d'étoffer son programme. Que ce soit Montebourg, Mélenchon ou Roussel, leurs incapacités à répondre aux véritables attentes des électeurs est ce qui leur fait certainement le plus défaut. Les Français de tous bords attendant d'un candidat qu'il présente une vision pour leur pays et non pas qu'il passe son temps à critiquer ses adversaires comme un enfant dans une cour d'école.

F. M.

New York

Eric Adams, ex-policier noir, grand favori pour remporter la mairie

Sauf coup de théâtre, un ancien policier noir et antiraciste de New York, Eric Adams, devrait être élu cette semaine maire de la mégapole américaine, un parcours hors du commun pour cet enfant pauvre de Brooklyn, jeune délinquant devenu politicien à poigne du Parti démocrate.

Le poste est réputé le plus périlleux après celui de président des États-Unis : de fait, le démocrate Bill de Blasio s'en ira le 31 décembre à des sommets d'impopularité, bien qu'il soit, entre autres, parvenu à sortir une ville de plus de huit millions d'habitants du chaos de la pandémie (plus de 34 000 morts).

Si le démocrate Eric Adams, 61 ans, bat comme prévu dans les urnes son rival républicain Curtis Sliwa, 67 ans, il sera seulement le deuxième maire noir

de l'histoire de la capitale économique et culturelle des États-Unis, après David Dinkins (1990-93).

Les bureaux de vote seront ouverts dans les cinq arrondissements de New York de 06h00 à 21h00 pour quelque 5,5 millions d'électeurs. Selon le bureau des élections, près de 170 000 personnes ont déjà voté de manière anticipée du 23 au 31 octobre. Le taux de participation, difficilement prévisible, est en général faible pour les scrutins locaux.

Dans les derniers jours de la campagne axée sur l'insécurité, le probable futur maire s'est accroché à la télévision avec son rival républicain Curtis Sliwa, personnage haut en couleur, toujours coiffé d'un béret rouge et qui a créé en 1979 une sorte de milice, les «anges gar-

diens», patrouilles bénévoles censées lutter contre les agressions dans les rues, au côté de la police.

M. Sliwa a reproché à M. Adams de ne pas avoir rencontré les syndicats policiers, dont le principal est vent debout contre la vaccination obligatoire anti-Covid des employés municipaux, et d'avoir plutôt discuté de lutte contre la criminalité avec d'anciens chefs de gangs new-yorkais.

Pourtant, l'ancien policier s'est engagé à être intraitable contre les crimes et délits dont les indicateurs sont passés au rouge en 2020, avant une accalmie cette année. Eric Adams s'affiche aussi en dirigeant déterminé, défenseur des classes moyennes et populaires, en pointe contre les discriminations raciales.



AGE de la Fédération algérienne de golf

Bouزيد, seul candidat à la présidence

Le président de l'union sportive El-Biaroise (USEB), Abderrahmane Bouزيد, est le seul candidat au poste de président de la Fédération algérienne de golf (FAG), dont l'Assemblée générale électorale (AGE) aura lieu jeudi prochain au siège du Comité olympique et sportif (COA) à Ben Aknoun (17h00), a-t-on appris, lundi, auprès du secrétaire général de l'instance fédérale, membre de la commission de candidatures et celle de recours.

«La commission de candidatures a clôturé l'opération de la réception des dossiers des postulants. Après avoir terminé leur étude, elle a retenu une seule candidature pour le poste de président, celle de Abderrahmane Bouزيد, et six pour le bureau exécutif», a indiqué à l'APS le SG de la FAG, Salim Loukil.

Les six candidats pour le bureau exécutif sont : Omar Bounafaa (Club de Bouzaréah), Samir Boumzil (Abtal Mohammadia), Noureddine Mousli (Club Gué de Constantine), Mourad Benmansour (Club Dar El-Beida), Mohamed Réda Soltani (Chabab Mohammadia) et Aïssa Zordane (Athmansor/Bouira). Le bureau exécutif de la FAG com-

prend le président et sept membres.

Comme les membres candidats retenus pour le BE ne sont que six, un dernier membre, qui serait une femme, devrait être cooptée pour compléter le bureau et se mettre en conformité avec les statuts de la fédération. En attendant, la commission de recours devra se réunir aujourd'hui pour statuer sur les éventuels recours introduits par des membres contestataires, avant de rendre publique la liste officielle des candidats avant la tenue de l'AGE, jeudi. «Jusqu'à aujourd'hui (lundi), on n'a reçu aucun recours.

La date butoir est pour ce mercredi, après quoi la commission de recours se réunira pour entériner la liste définitive des postulants pour les postes à pourvoir au sein du prochain bureau exécutif de la Fédération algérienne de golf (FAG)», a expliqué Loukil.

Il est à rappeler que la FAG est la seule fédération qui n'a pas encore renouvelé ses structures.

Son AG électorale devait se tenir en juin 2020, mais n'a pu se dérouler en raison de l'absence de candidatures pour le poste de président et de membres du bureau exécutif.

Judo

La fédération fixe le mois de janvier pour le coup d'envoi de sa saison sportive

Le calendrier des compétitions de judo, pour la saison 2021-2022, entrera en vigueur à partir du mois de janvier, avec le début du Championnat national individuel cadets (garçons et filles), prévu à Sétif les 28 et 29 janvier, a indiqué la Fédération algérienne de judo (FAJ), lundi sur sa page Facebook, publiant également les dates de ses différents championnats nationaux, toutes catégories confondues. Outre le Championnat national cadets (garçons et filles) de Sétif, le Championnat d'Algérie individuel juniors (garçons et filles) aura lieu à Mascara les 11 et 12 février et celui des séniors (kumité et kata), du 24 au 26 du même mois à Alger.

Tandis que l'organisation du national individuel et semi-Open a été attribué à la ville de Blida les 18 et 19 mars 2021. Selon le programme général arrêté, en collaboration avec la direction technique nationale, le Championnat d'Algérie séniors par équipes mixtes se déroulera à Ghardaïa les 22 et 23 avril,

alors que le Championnat national par équipes (minimes, cadets et juniors) se disputera à Tlemcen (6-7 mai). Pour sa part, la ville de Batna sera hôte du national minimes (garçons et filles) du 2 au 6 juin, tandis que le Championnat national séniors par équipes (Div I et II) élit domicile du 10 au 12 juin à Alger, une compétition qui sera suivie du 15 au 17 du même mois, respectivement à Mostaganem et Oran, du festival du jeune judoka (benjamins et minimes).

La saison 2021-2022 de judo devra prendre fin avec la Coupe d'Algérie (minimes, cadets, juniors et séniors) qui aura lieu du 7 au 9 juillet à Tizi Ouzou. «Toutes ces compétitions seront soumises aux mesures de sécurité et l'application du protocole sanitaire exigé par les autorités publiques, pour éviter la propagation de la pandémie de Covid-19», a expliqué la Fédération algérienne de judo (FAJ), appelant les présidents de ligues de wilaya, régionales, clubs ainsi que les sportifs à se soumettre aux directives sanitaires.

Fédération algérienne de football

Charefeddine Amara dans de sales draps

■ Le président de la Fédération algérienne de football, Charefeddine Amara, est dans de sales draps et se trouve contraint de se battre sur plusieurs fronts pour éviter les pièges qui se dressent contre lui.



Amara est en difficulté

Par Mahfoud M.

Il faut savoir, d'abord, que l'ambiance n'est pas au beau fixe au sein du Bureau fédéral, vu que des membres n'ont pas digéré le fait que certaines décisions aient été prises de manière unilatérale. D'ailleurs, des membres du Bureau fédéral s'en sont plaints en demandant audience au ministre de la Jeunesse et des Sports, qui les a reçus et a entendu leurs doléances. De son côté, le patron de la FAF n'a pas attendu longtemps pour prendre les mesures disciplinaires à l'encontre de ces frondeurs, en mettant fin aux fonc-

tions du vice-président de la fédération, Amar Bahloul, considéré comme le principal «instigateur» de cette action. Par ailleurs, le président de la FAF se trouve dans une situation délicate, du fait de la non-application des orientations de la FIFA qui avait demandé d'adapter les textes de la FAF à ceux de l'instance internationale. D'ailleurs, cela pourra coûter cher au football national, vu que même l'équipe nationale risque d'être sanctionnée et écartée de la course à la qualification à la phase finale du prochain Mondial si ce n'est pas fait dans les délais impartis. Autre fausse manœuvre effectuée par

Amara, le fait d'avoir permis à certains clubs qui ont des dettes au niveau de la Chambre de résolution des litiges d'effectuer leurs recrutements, alors qu'ils ne sont pas acquittés de leurs dettes envers leurs anciens joueurs. Ces derniers se sont déplacés dernièrement au siège de la fédération pour protester et demander à encaisser leur argent avant la période d'enregistrement de l'hiver. Ils ont même menacé de recourir à la FIFA s'ils ne touchent pas leurs dûs. Tout cela créé une certaine tension au sein de la FAF et Amara aura du mal à régler ces litiges sans dégâts. M. M.

Commission fédérale d'arbitrage (CFA)

Organisation du cours «MA» pour les arbitres Jeunes talents

La Commission fédérale d'arbitrage (CFA) de la Fédération algérienne de football organise depuis lundi 1^{er} novembre et jusqu'au 7 de ce mois, un cours «MA» destiné aux arbitres Jeunes talents, assuré par l'expert camerounais de la CAF, Evhe Divine Raphael, à indi-

qué l'instance fédérale. Ce cours se déroulera à l'hôtel Ferdi Lily de Ben Aknoun et a débuté hier 2 novembre avec des tests physiques dans la matinée, suivis d'une présentation des objectifs de ce cursus puis de la cérémonie officielle d'ouverture (14h30), précise la même source. Ce

cours «MA», organisé sous l'égide de la Fédération internationale de football (Fifa), comportera plusieurs thématiques, entre autres : amendement des lois du jeu, positionnement et lecture de jeu, incidents à l'intérieur de la surface de réparation ou encore fautes et tactiques et hors-jeu.

Championnat arabe des clubs de handball (matchs de classement)

La JSE Skikda termine à la 6^e place

Le club de handball algérien de la JSE Skikda a terminé à la 6^e place du Championnat arabe des clubs, après sa défaite face à la formation qatarie d'Al-Gharafa 27 à 34, en match de classement disputé lundi à Nabeul, en Tunisie.

Dans l'autre match de classement (7^e-8^e places), disputé lundi, le Raja d'Agadir du Maroc a battu son homologue émirati d'Al-Ain (25-24). La JS Saoura, deuxième représentant algérien dans le tournoi, a terminé à la 9^e place du classement après sa

victoire, dimanche, devant Al-Jazira (34-24). La finale de la 36^e édition du Championnat arabe des clubs de handball, qui a regroupé 10 clubs, mettra aux prises deux clubs tunisiens, l'AS Hammamet (organisateur) à l'ES Tunis.

Tournoi national de sélection juniors de boxe

Ibaghrachene : «Le niveau technique est équilibré malgré une longue période d'inactivité»

Le directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de boxe (FAB), Saïd Ibaghrachene, a estimé, lundi, que le niveau technique, affiché par les jeunes pugilistes, lors du Tournoi national de sélection juniors (garçons et filles), est «équilibré» en dépit

de la longue période d'inactivité, causée par la pandémie de Covid-19. «Je pense que le niveau technique entre les pugilistes est équilibré, je peux même le qualifier de bon dans l'ensemble, malgré la période d'arrêt causé par le Covid-19, qui a énormément perturbé ces jeunes

athlètes», a affirmé le DTN. Cent soixante-six boxeurs, nés en 2003 et 2004, représentant 24 ligues, ont pris part au Tournoi national de sélection juniors (garçons et filles), clôturé ce lundi à la salle Harcha-Hacène d'Alger, avec le déroulement des finales. Selon le DTN de la FAB,

«les meilleurs pugilistes seront retenus pour effectuer un stage, en prévision du championnat d'arabe au Koweït du 18 au 27 novembre». Avant de préciser : «Pendant ce stage, il sera question de sélectionner les athlètes qui représenteront l'Algérie au rendez-vous arabe». Chez les

garçons, les pugilistes de la Ligue de Constantine se sont distingués en raflant quatre titres, alors que les athlètes de la Ligue d'Alger ont en remporté trois, parmi 13 poids : 48 kg, 51 kg, 54 kg, 57 kg, 60 kg, 63,5 kg, 67 kg, 71 kg, 75 kg, 80 kg, 86 kg, 92 kg et +92 kg.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Bilan des dernières 24 heures

83 nouveaux contaminés et 3 décès

L'Algérie a enregistré 3 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, un cas de moins que le bilan d'hier (4), portant à 5 927 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé.

Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 83 cas, soit 31 cas de moins par rapport au bilan d'hier (114), pour atteindre, au total, 206 649 cas confirmés.

R. N.

Développement local à Béjaïa

Plusieurs communes dotées de bennes-tasseuses et chasse-neige

Plusieurs communes ont été dotées de matériel, à l'occasion de la commémoration du 1^{er} novembre. Pas moins de 11 communes ont été dotées de camions bennes-tasseuses pour la collecte des ordures ménagères. Il s'agit des municipalités de Barbacha, Darguina, Kherrata, Aït Smaïl, Oued-Ghir, Ouzellaguen, Akfadou, Tinebdar, Kendira, Béni K'sila et Tifra. Aussi, cinq camions chasse-neige, acquis dans le cadre du Fonds commun des collectivités locales (FCCL) et le budget de wilaya, ont été distribués au profit des communes d'Aït Smaïl, Adekar, Kendira, Chellata et en faveur de la subdivision des travaux publics d'Ighil-Ali. « Ces équipements ont été acquis dans le cadre du budget de wilaya », a-t-on précisé. Cette répartition s'ajoute aux 20 communes ayant déjà bénéficié de ces engins dans le même programme, dont Béni Djellil, Aït R'zine-Bouhamza, El-Flay-Fenaïa, Ighil-Ali, Ighram, M'cisna, Melbou, Seddouk-

Semaoun, Sidi-Ayad, Souk El-Tenine, Souk Oufella, Tamokra, Tazmalt-Tibane, Tichy, Timezrit et Toudja. Au total, 31 camions ont été distribués au cours de cette opération qui devrait être élargie à d'autres localités. Cinq camions chasse-neige, acquis dans le cadre du FCCL et du budget de wilaya, ont été distribués au profit des communes d'Aït Smaïl, Adekar, Kendira, Chellata et en faveur de la subdivision des travaux publics d'Ighil-Ali, des communes situées en montagne, soit dans des zones enclavées. Ajoutées à ces équipements qui vont sans doute aider ces communes à lutter contre la neige et l'isolement durant la période hivernale, 7 ambulances médicalisées ont été distribuées à de nombreux centres de santé de proximité (EPSP) en l'occurrence ceux de Chemini, Bouhamza, Semaoun (Sidi Aïch), Hammam Silal (Tifra), Adjouene (Draâ El-Gaïd), Souk El-Tenine et Tazmalt.

H. Cherfa

Le Président Tebboune présente ses condoléances

Décès de l'ancien joueur de l'équipe du FLN Mohamed Soukhane

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de condoléances à la famille du moudjahid Mohamed Soukhane, ancien joueur de l'équipe du FLN, décédé hier à l'âge de 90 ans, soulignant que le défunt a eu « le mérite, aux côtés de ses camarades, de porter la cause algérienne durant la glorieuse guerre de Libération », indique un communiqué de la Présidence de la République.

« J'ai appris, le cœur plein d'humilité et de résignation à la volonté de Dieu, la nouvelle du décès de la légende du football, ancien joueur de l'équipe du FLN Mohamed Soukhane », a écrit le président de la République.

« Le défunt, au riche parcours footballistique au sein de grands clubs français, a eu le mérite aux côtés de ses camarades, de porter la cause nombreuses sollicitations. Il a choisi de quitter, avec ses camarades, la France pour se rendre en Tunisie, pays frère où il a créé l'équipe du FLN en 1958,

pour élever haut la voix de l'Algérie dans les foras internationales », a-t-il ajouté. « En cette douloureuse circonstance, je présente à la famille du défunt ainsi qu'à la famille footballistique mes sincères condoléances et mes profonds sentiments de compassion,

priant le Tout-Puissant d'accueillir le défunt dans Son vaste paradis et d'assister les siens en cette pénible épreuve. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons », conclut le président de la République.

R. S.

Livraisons gazières

L'Espagne «rassurée» par les engagements pris par l'Algérie

L'Espagne est rassurée quant à son approvisionnement continu en gaz naturel, suite aux engagements de l'Algérie qui a pris la décision du non renouvellement du contrat du Gazoduc Maghreb-Europe (GME) qui la reliait à l'Espagne via le Maroc, a assuré le ministre espagnol de la Transition écologique et du Défi démographique, M^{me} Teresa Ribera Rodriguez.

« Les autorités algériennes se sont engagées à offrir plus de gaz à l'Espagne si le pays en a besoin », a déclaré, lundi, la troisième vice-présidente du gouvernement espagnol et ministre de la Transition écologique et du Défi démographique, M^{me} Rodriguez, dans une interview accordée à la chaîne de télévision espagnole TVE.

M^{me} Rodriguez a ajouté que « l'Espagne

avait constitué un stock des réserves de gaz équivalant à 43 jours de consommation » lui permettant de faire face à d'éventuels besoins urgents.

La ministre avait effectué le 27 octobre dernier une visite de travail en Algérie au cours de laquelle elle s'était entretenue avec le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab ainsi que le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Benattou Ziane. Les déclarations de la vice-présidente du gouvernement espagnol interviennent au lendemain de la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ordonnant à la Sonatrach de rompre ses relations commerciales avec l'Office marocain de

l'électricité et de l'eau potable (ONEE), mettant fin au contrat du Gazoduc Maghreb Europe (GME) qui alimentait l'Espagne en passant par le Maroc.

Dans ce cadre, l'Algérie continuera à honorer ses engagements avec son partenaire espagnol, à travers le gazoduc Medgaz et l'utilisation de méthaniers.

L'arrêt de l'exploitation du GME, qui achevait le gaz des champs de Hassi R'mel vers l'Espagne, n'aura pas d'incidence sur les volumes destinés à la péninsule ibérique grâce à l'augmentation des capacités de production du Medgaz reliant Béni Saf (Ain Témouchent) à Almeria en Espagne, qui passeront de 8 à 10,5 milliards m³ par an avant la fin de l'année.

Mahi T.

COP26 en Ecosse pour sauver l'humanité



Tizi-Ouzou

Les risques majeurs au menu de la dernière session des élus APW

Les risques majeurs auxquels est confrontée Tizi Ouzou étaient au menu d'une session extraordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya.

Par Hamid M.

Des élus ont tiré la sonnette d'alarme quant à la prise de mesures nécessaires pour faire face à ces risques, notamment les incendies, les inondations et les glissements de terrain qui causent, à leur survenue, des pertes humaines et matérielles. Pour certains élus, la responsabilité de ces dangers qui menacent des populations est, certes, en premier lieu celle de l'administration mais aussi celle des élus. A noter qu'à l'ordre du jour de la dernière session des membres de l'APW sortants, il y a eu l'adoption du projet du budget

primitif de la wilaya estimé à un peu plus de 186 milliards de centimes, dont plus de 160 milliards de centimes sont affectés au budget du fonctionnement et plus 25 milliards de centimes pour la section d'équipement.

H. M.



Relizane

Un mort et trois blessés dans un accident de la route à Mendes

Une personne a trouvé la mort et trois autres ont été blessées dans un accident de la route survenu hier dans la commune de Mendes (Relizane), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya.

L'accident s'est produit à hauteur de la RN 23 au lieu-dit « Ferme Benkehil », dans la commune de Mendes, suite au déra-

page d'un véhicule qui a percuté un arbre, a-t-on indiqué à la cellule de communication de ce corps d'intervention.

La personne décédée sur place, un septuagénaire, et ses accompagnateurs, dont l'âge oscille entre 50 et 54 ans, ont été évacués par les agents de la protection civile à la polyclinique de Mendes.

R. N.